



M. l'Inspecteur d'Académie Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

A rentrée exceptionnelle, moyens exceptionnels. Et bien non, pas en France ! Si de nombreux pays Européens ont compris qu'ouvrir des postes enseignants étaient une nécessité pour accompagner les élèves après la période de confinement qui, pour reprendre les mots de M. Macron « a creusé les inégalités », rien n'a été prévu dans ce sens pour l'Education Nationale Française. Et ce n'est pas faute d'avoir sollicité le ministère dès le mois de mars, pour qu'il revoie sa copie en termes d'ouvertures de postes. Si en off, et hors caméra Mme Bourhis semble convenir qu' « on aurait pu trouver un autre chemin ensemble » et que la communication n' « est pas toujours allée dans le bon sens », la communication ministérielle depuis mi-mars est incompréhensible voire insupportable pour la profession. A aucun moment les représentants n'ont été non seulement consultés, mais également informés, sur les conditions de reprise en mai ou sur la rentrée de septembre. Il a été demandé au niveau national que cette rentrée soit préparée dès le déconfinement annoncé, et il eut mieux valu prendre le temps de préparer la rentrée 2020 dignement au lieu de se précipiter de remettre les élèves français en classe sous prétexte qu'il y avait trop d'élèves décrocheurs. Il est incompréhensible, qu'après avoir fait le constat de la catastrophe de ce printemps sur de nombreux élèves, aucun moyen supplémentaire n'ait été donné à l'école de la République pour permettre à ses enseignants d'aider au mieux leurs élèves grâce à des effectifs convenables et raisonnables permettant de pallier les lacunes créées par le printemps dernier. Il est également incompréhensible que dans les écoles et les établissements du second degré il n'y ait pas eu de recrutement massif d'agents d'entretien vu le contexte sanitaire exceptionnel actuel, et pire encore, que les agents en arrêt maladie ne soient même pas remplacés. Bien sûr, il en va aujourd'hui de la responsabilité des collectivités territoriales, quelle aubaine cette loi de décentralisation qui débarrasse l'état de la question d'égalité sur le territoire national en ce qui concerne l'entretien quotidien des locaux ! Mais en pleine pandémie mondiale, nous sommes curieux d'entendre la justification de l'absurdité de faire porter un masque obligatoire et payant (devons-nous rappeler ici le principe de gratuité de l'école publique ?) quand dans le même temps les élèves sont entassés dans des classes à 30 quand ce n'est pas 35, dans des locaux non nettoyés (ne parlons même pas de désinfection), faute de personnels ? Le ministre de l'Education Nationale a affirmé cette année sa volonté de se pencher de près sur la question des élèves en situation de handicap. Il serait en effet plus que temps de créer un réel statut d'AESH avec la formation, les créations de postes et la rémunération nécessaires pour ces personnels.

Nous connaissons les problèmes de recrutement dans l'Education Nationale, étonnant quand on connaît les conditions dans lesquelles nous exerçons. Les mois à venir seront les témoins de dossiers auxquels les représentants FSU ne manqueront pas de porter une attention toute particulière, notamment : les suites de la réforme du bac et les conséquences désastreuses de parcours supp, le projet de changements de missions des directeurs d'écoles, la transformation des chefs d'établissements en chefs d'entreprise, la généralisation de l'école à distance, les conséquences de la mise à mort du paritarisme ; et nous sommes persuadés que notre ministre ne manquera pas d'imagination pour terminer le travail de démolition de l'école de la république et des statuts de fonctionnaires acteurs dans l'éducation nationale.

La FSU réaffirme son attachement aux services publics et fait le constat que seul le collectif œuvrant dans l'intérêt général permet à un état et à sa population de survivre en cas de périodes troubles comme chacun a pu le voir ces derniers mois.